



DÉCISIONS MUNICIPALES

octobre – décembre 2025

Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Ormont-Dessus communique ces activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances hebdomadaires.

Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2025, la Municipalité a notamment :

- travaillé sur les différents plans d'affectation de la Commune. Elle a ainsi :
 - décidé de présenter au Conseil communal, lors d'une séance extraordinaire, le préavis municipal n°10-2025, relatif au Plan d'affectation d'Isenau et au Plan d'affectation de la remontée à câble d'Isenau, le préavis municipal n° 11-2025, relatif au Plan d'affectation Diablerets-Centre et le préavis municipal n° 12-2025, relatif au Plan d'affectation Le Droutzay ;
 - pris acte du retrait de la seule opposition déposée dans le cadre du projet de rénovation du Parc des Sports des Diablerets ;
 - participé aux ateliers de la démarche participative du Plan Directeur Cantonal (PDCn) ;
 - adopter le volet opérationnel de la SRGZA Chablais vaudois ;
 - pris acte de la prolongation du délai de compensation pour le PPA du Léderrey ;
- délivré 8 autorisations d'abattage d'arbres ;
- traité 20 demandes de permis de construire déposées ;
- délivré 11 permis de construire ;
- délivré 9 permis d'habiter/d'utiliser ;
- reçu M. le Préfet du district d'Aigle pour la visite préfectorale annuelle de l'administration communale ;
- participé à une rencontre intermunicipale avec les Municipalités d'Ormont-Dessous et de Leysin ;
- participé à une séance de la Commission nature ;
- salué les 20 ans de service d'un employé communal ;
- pris connaissance des auditions, par la Commission de naturalisation, de deux requérants à la nationalité suisse ;
- décidé de préviser favorablement deux dossiers de naturalisation pour 5 demandeurs (1 personne seule et une famille de 4 personnes) ;
- validé les subventions 2026 attribuées par la Commission culturelle et sportive ;
- autorisé l'installation d'un écran géant sur remorque, devant l'Eglise catholique, pour la période des Fêtes de fin d'année ;
- procédé aux entretiens d'évaluation de l'ensemble du personnel communal ;
- coorganisé une soirée d'information publique sur les élections communales 2026 ;
- salué l'obtention d'un 14^{ème} point Gault & Millau par le tenancier de l'Auberge de l'Ours ;
- traité 11 demandes POCAMA ;
- traité 3 demandes de préavis pour la délivrance de licences LADB ;
- désigné le représentant municipal pour le Comité de direction du projet de déplacement de la gare des Diablerets porté par les TPC SA ;
- cosigné avec les Municipalités du district d'Aigle une interpellation au Conseil d'Etat s'agissant de la réduction des subventions cantonales destinées à l'Accueil de Jour des Enfants (AJE) ;
- validé le projet de budget de la Commune pour 2026 ;
- reçu la Journée technique de l'Association romande des Chefs de voirie (ARCV) ;
- pris acte que le parking skieurs de Glacier 3000 AG est désormais payant ;
- pris acte de l'approbation cantonale des Arrêtés communaux d'imposition 2026 ;
- pris connaissance du rapport de la Commission consultative du Conseil communal chargée de l'étude du projet de modification des statuts de l'ARASAPE ;
- fait part au CoDir de l'ARASAPE de la position municipale sur le projet de modification des statuts de l'ARASAPE ;
- décidé de modifier le régime de durée de stationnement à 2 heures maximum pour 5 places de parc situées sur le parking de la piste de ski de fond ;
- présenté 3 préavis municipaux aux membres du Conseil Communal lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2025 ;